

# Questions

La grille d'auto-évaluation que nous proposons doit vous permettre d'effectuer un bilan de votre milieu d'accueil au niveau de la qualité de l'environnement intérieur.

Ce questionnaire demande, en effet, de prendre un temps d'arrêt afin d'observer votre milieu d'accueil. Cet outil est conçu afin que vous puissiez évaluer votre situation, vous poser des questions sur votre environnement intérieur. L'objectif n'est pas de proposer un outil de contrôle.

Le questionnaire d'auto-évaluation est une porte d'entrée vers un processus d'amélioration de votre lieu de travail. Pour ce faire, il est en lien avec les autres outils proposés. C'est une démarche personnelle, d'équipe qui vous est proposée. Une personne coordonnera les réponses mais d'autres peuvent amener des précisions sur l'un ou l'autres des aspects abordés : propriétaire, service technique, service de nettoyage, ...

**Un correcteur** est annexé au questionnaire. Il vous donne un début d'information et renvoie aussi vers **les fiches thématiques** plus complètes que vous lirez en fonction de vos priorités.

**Le plan d'action**, quant à lui, permet d'organiser et de planifier les changements simples mais importants au sein du MA.

L'utilisation ANNUELLE de la grille d'auto-évaluation permet d'évaluer le processus d'amélioration de votre MA en matière d'environnement intérieur. Les changements pourront ainsi être mis en avant. Le plan d'action pourra être, quant à lui, ajusté.

Une version informatique du questionnaire pourra être téléchargée sur le site de l'ONE : [www.one.be](http://www.one.be)

Questions liées à l'Infrastructure		OUI	NON	?
▲1	Des panneaux de particules (mobilier, cloisons, sols stratifiés, placards..) sont présents.			
▲2	Des peintures synthétiques sont utilisées (pour les plafonds, les murs, les escaliers, le mobilier,...).			
▲3	L'air est renouvelé dans les locaux où fonctionnent les appareils de combustion, tels que chaudière, cuisinière au gaz, chauffe eau, boiler au gaz.			
▲4	La problématique du radon a été prise en compte dans le cadre de l'implantation du MA.			
▲5	Les dégâts des eaux sont réparés au plus vite.			
▲6	L'installation d'eau chaude est régulièrement entretenue afin d'éviter l'entartrage et/ou la corrosion.			
▲7	La température de l'eau dans le boiler est maintenue à 60°C.			
▲8	Les appareils de combustion sont vérifiés et entretenus par un professionnel qualifié.			
▲9	Les peintures en mauvais état ou qui s'écaillent sont enlevées ou recouvertes.			
▲10	La composition des tuyauteries de distribution d'eau est connue.			
▲11	Tous les travaux sont effectués en dehors de la présence des enfants.			
▲12	Les locaux sont aérés durant les travaux.			
▲13	Lors de travaux, la question de la composition des matériaux est envisagée avant de les manipuler.			
▲14	L'entretien et la maintenance des systèmes de ventilation et des systèmes de climatisation sont assurés par une société spécialisée (nettoyage des gaines, changement des filtres, etc.).			

Questions liées à l'équipement et la literie		OUI	NON	?
▲15	Les matelas sont entièrement protégés.			
▲16	Les matelas sont traités contre les acariens.			
▲17	Les carpettes et les tapis-plains sont enlevés dans les espaces fréquentés par les enfants.			

Questions liées au nettoyage		OUI	NON	?
▲18	Des désodorisants, des blocs WC et des parfums d'ambiance (sur prises électriques ou en bombes,...) sont utilisés.			
▲19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les coussins ;</li> <li>• les peluches ;</li> <li>• la literie (drap housse, sac de couchage, coussin ergonomique,...) sont lavés dans la mesure du possible, à 60°C minimum.</li> </ul>			
▲20	Les sols lisses, carrelage, linoléum et vinyls, sont nettoyés quotidiennement.			
▲21	Des détergents parfumés et colorés sont utilisés.			
▲22	Un désinfectant pour le lavage des sols est utilisé systématiquement.			
▲23	Les étiquettes des produits d'entretien sont lues (compositions et doses).			
▲24	Après le nettoyage, les pièces sont bien aérées.			

Questions liées aux comportements et à l'ambiance générale		OUI	NON	?
▲25	Le milieu d'accueil est aéré régulièrement en particulier après les activités qui produisent beaucoup d'humidité (cuisson,...).			
▲26	Des mesures sont mises en œuvre pour éviter les nuisances liées aux fumées de cigarettes.			
▲27	La température ambiante est maintenue entre 16 et 18°C (espace repos) et entre 18 à 22°C (dans les autres espaces).			
▲28	Le milieu d'accueil possède un hygromètre qui indique une humidité intérieure entre 40 et 60 %.			